

## L'EUROPE ET LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

### PROGRAMME DE LA FORMATION

#### I – La place des collectivités territoriales en Europe

- quelle est la place des collectivités territoriales au sein de l'Union européenne ?
- en quoi consiste la politique régionale de l'Union européenne ?
- quelles sont les formes de coopération transfrontalière ?
- que désigne-t-on par coopération décentralisée ?
- quelle est la place des collectivités territoriales au sein du Conseil de l'Europe ?

#### II – Les financements européens accessibles aux collectivités territoriales

- les fonds européens structurels d'investissement
  - Fonds européen de développement économique régional
  - Fonds social européen
  - Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche
  - Fonds européen agricole pour le développement rural
  - Fonds de cohésion
- les programmes sectoriels
  - Europe pour les citoyens/ Mémoire et participation européenne
  - ERASMUS+/ Éducation, formation, jeunesse et sport
  - Emploi et Innovation sociale
  - Europe créative/ Culture et Média
  - Life/ Environnement et Climat
  - Fonds pour la sécurité intérieure
  - Fonds asile, migration, intégration
  - H2020 Recherche et Innovation
  - Mécanisme d'interconnexion en Europe Infrastructures transnationales
  - Programme santé
- les fonds pour l'action extérieure
  - Instrument de partenariat
  - Instrument européen de voisinage
  - Jumelage

### OBJECTIFS

- Maîtriser l'ensemble des dispositions juridiques européennes relatives aux politiques régionales
- Connaître les programmes de financement accessibles aux collectivités territoriales
- Savoir définir les stratégies d'action en matière de montage de projets

### PRÉSENTATION DU FORMATEUR

Mme Nataša DANELCIUC-COLODROVSCHI est titulaire d'un diplôme de doctorat en droit public. Depuis 2009, elle dispense des enseignements à Aix-Marseille Université et à l'Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence. Souhaitant combiner ses activités d'enseignement et de recherche à une application pratique du droit, elle a suivi sa formation à l'École des avocats du Sud-Est et obtenu le Certificat d'aptitude à la profession d'avocat après avoir effectué un stage de six mois à la Cour administrative d'appel de Marseille.

Ses principaux domaines de compétences sont :

- le droit administratif
- le droit du contentieux administratif
- la science administrative
- le droit des libertés fondamentales
- le droit européen
- le droit constitutionnel
- la légistique

Auteure de plus de 80 publications, Mme DANELCIUC-COLODROVSCHI a également participé et dirigé plusieurs projets de recherche nationaux et européens. Elle dispose d'une grande expertise en matière de montage et pilotage de projets.

